

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. —

Un an 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois meis, 15 francs. —

Les Départements et l'estranger, les frais de peste en sus.

Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout a'onnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

Directour : ALFRED REBOUX

AGENCE SPÉCIALE A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et C*, place de la Bourse, of rue Notre-Dama-des-Victoires 98 — A Branche des Proposition des des Contraires.

ROUBAIX, LE 10 NOVEMBRE 1890

LES ELECTIONS AUX ETATS-UNIS ET L'EUROPE INDUSTRIELLE

Il est certain que la prépondérance qui, dans la Chambre des représentants des Etats-Unis, appartenait jusqu'à présent aux républicains, passera aux démocrates: ceux-ci y disposeront d'une majorité très considérable.

On sait qu'avant les dernières élections le parti républicain détenait les trois prin-cipaux organes du pouvoir exécutif fédéral, la Présidence, qui est occupée par M. Harrison, le Sénat, où la majorité républicaine est de 8 voix, et la Chambre des représentants où elle était d'une trentaine de voix. Les dernières élections viennent donc d'enlever aux républicains le pouvoir dont ils disposaient au sein de la Cham-

bre fédérale des députés.
Sans doute, c'est la pour les démocrates une victoire plutôt négative, car la vérita-ble autorité fédérale est la présidence, qui reste en attendant aux mains des républicains, mais la majorité démocrate de la Chambre des représentants n'en aura pas moins la faculté d'entraver l'administration rérublicaine. En outre, en brisant la prépondérance du parti adverse, le ré-sultat des dernières élections rend aux démocrates l'espoir et augmente pour eux les chances de l'emporter aux futures élections présidentielles.

Les dernières élections ont une autre importance: nous voulons dire qu'elles constituent une indication assez précise de l'état de l'opinion en présence du bill Mac-Kinley. Elles sont le symptôme d'un revirement qui pourrait bien aller s'ac-centuer de plus en plus dans l'Union et finir par rendre le pouvoir au parti démo-

On sait que jusqu'à ces dernières années la division des deux grands partis américains et de leurs programmes respectifs portait sur des divergences tout-à-fait secondaires et accessoires: les questions économiques n'y jouent presque aucun rôle. Le programme protectionniste était pareillement accepté par les républicains parcillement accepté par les républicains et les démocrates. Ces dernières années seulement, il s'est

produit une évolution. Pendant sa présidence, M. Cleveland, voyant la pléthore dont souffrait le Trésor public par suite de l'excédent de recettes émanant de l'éléva-tion des droits et désirant obvier aux inconvénients qui pouraient en résulter, manifesta l'idée d'abaisser quelques-uns des tarifs les plus prohibitifs. Les répu-blicains saisirent aussitôt la balle au bond et le protectionnisme, le protectionnisme à outrance, devint immédiatement la plate-

Le monument des mobiles de la Dordegne périgueux, 9 novembre. — Aujourd'hui, aeulteu, à Bergarac, l'inauguration du monument clavé aux mobiles de la Dordegne, tués à Coulmiers. Le ministre de la marine a été délégué pour représenter le gouvernement à ce. le inauguration; le général de Launay, commandant le 12e corps d'armée, représentant le suipiture de la guerre: Le monument est placé dans les square du palaire, M. Cleveland obtint 1, 5,534,168 voix et M. Harrison seulement 5,437,582. Ce dernier n'en fut pas moins élu, et le parti républicain triomphait.

On sait quel en a été le résultat. Les républicains donnérent corps à leurs aspirationsultra-protectionnistes envotant le bill Mac-Kinley.

Sans vouloir attaquer ici le principe de la protection, qui n'a nulle part plus sa raison d'être que dans un grand pays tel

que les Etats-Unis qui se suffit pleinement à lui-même, il faut reconnaitre, cependant, que les républicains ont dépassé la mesure. À vouloir trop tirer la corde, on s'expose

à la casser. L'élévation exagérée des tarifs prohibitifs, profite principalement aux grands industriels : c'est sans doute pour cela que les adversaires du bill Mac-Kinley prétendent que le bill avait surtout pour but de remplir la caisse des *trusts*, ou grands syndicats fournisseurs des fonds électoraux. Quoi qu'il en soit, il est bien évident que ce protectionnisme à ou-trance, s'il fait les affaires de quelques producteurs, pèse lourdement sur les con-sommateurs, qui eux sont la grande ma-

jorité. Il y a quelques mois, nous parlions ici même de la Farmers Alliance, cette grande association des fermiers améri-cains, fondée sur le modèle des Chevaliers du travail. L'origine de cetté asso-ciation réside dans la crise agricole, qui commence à faire sentir ses effets aux Etats-Unis; et une des causes qui ont en-gendré cette crise. est le prix de plus en plus élevé des objets manufacturés et de consommation. Nous disions que la Far-mers Alliance, jouerait désormais dans les élections un rôle prépondérant.

Il n'est pas improbable qu'elle ait voulu, aux récentes élections, traduire son mécontentement, en votant pour les démo-crates, ennemis du protectionnisme intransigeant. On ne saurait certes s'en étonner, car, depuis le bill Mac-Kinley, les prix de nombre d'articles manufacturés et principalemont d'articles à bon marché, ont été relevés de 10 à 40 010. On ne peut plus des lors être surpris, si la masse des électeurs n'approuve pas les nouveaux tarifs protectionnistes.

Déjà, en 1872, un des chefs du parti républicain, M. Sherman, disait : « Si le taux actuel des droits déjà très élevé, et plus élevé de 50 ojo que celui de 1861, est maintenu, il se formera dans le pays un courant de mécontentement qui renversera tout le système. » Les républicains, en surélevant encore à outrance les tarifs, n'ont pas tenu compte de ce sage avertissement.

L'issue des dernières élections prouve, dans tous les cas, que le mécontentement prédit par M. Sherman commence à se manifester, et que les républicains, dans cette voie de protectionnisme à outrance, n'ont pas pour eux la majorité du pays.
C'est là certes un résultat dont toute
l'Europe industrielle et Roubaix-Tourcoing
en particulier ne peuvent que se réjouir et se féliciter.

Le monument des mobiles de la Dordogne

Après le ministre de la marine, le général de Launay, et M. Larroumet ont prononcé des allocu-tions patriotiques etémues.

Puis le général Barry, après avoir adressé un respec acux salutaux giorieux morts de la journés du 9 novembre 4870, a ajouté:

« C'est avec un indicible bonheur que je proclame devant les survivants de cette terrible guerre que les mobiles de la Dordogue ont bien mérité de la patrie.»

M. Rabier, député du Loiret, a adressé un salut

M. Rabier, député du Loiret, a adressé un saint reconnaissant et attendri aux mobiles de la Bordogne. Il a rappelé l'enthousiasme de la population orléanaise quand le soir de Coulmiers, elle vil les mobiles victorieux, prendre dans Orléans, la place que l'ennemi occupait la veille encore.

A l'issue de la cérémonie, M. Barbey a chargé le colonet de Chadois de remettre la croix de la Légion d'honneur à M. Desmariis, ancien lieutenant de mobiles, actuellement vice-consul à Barcelone. L'auteur du monument et celui de la cantate ont obtenu les palmes académiques.

LA PROPOSITION MOREAU ET LA PRESSE

Nous continuons à donner, sur cette proposi-tion, les appréciations des journaux les plus

importants.

L'Intransigeant:

« Un de nos législateurs, M. Moreau, vient d'avoir ne idée lumineuse: celle de refréner la vanité tout n faisant de la vanité une ressource pour le

rrésor.

» Pour lumineuse qu'elle soit, cette idée est cependant très simple, et l'on sait que la simplicité est la

» Pour lumineuse au l'elle soit, cette idée est cependant très simple, et l'en sait que la simplicité est la caractéristique du geuie. Le groupe auquel appartient M. Moreau doit être lier, oui, fier de possèder dans ses ranga un fel homme.

» Est-ce donc, decidément, que M. Moreau manquerait de génie, et son groupe devraiteil en rabattre de sa fiert el Ma foi, out. Les titres da noblesse, vestiges de mœurs anciennes disparnes, mode surannée, devrsient être à la portée - gratuite « du premier imbécile venu qui, ne se trouvant pas assez ridicule, cherche à l'être davantage encore en se donnant du marquis ou du comé. Ces choses sont d'un tel enfantillage qu'elles ne devraient relever que de la blaque et du sens communé. Qu'élépitier du coin et le boucher d'en face ajoutent un titre ou la particule à leur nom plèbèlen, c'est leur sfaire et nous n'avons qu'à en rire.

» Si nous étions, de vrais républiceins et en même temps des hommes d'un peu d'esprit, nous ne nous occaperions pas de parellies inlaiseries. Chacut, scrait libre de s'appeler comme il lui plait et de porter autant de rubans versicolores qu'il a de bouton nières à son habit — c'est-à-dire d'être grotesque sion ses vœux. »

Citons aussi un journal républicain régional, ?

nieres a son nant — cest-a-dire a etre grotesque si-don ses voeux.»

Citons aussi un journal républicain régional, l'Impartial de Valenciennes:

a Et puis, M. Moreau n'est pas d'une logique assez scrée, Ne demande-t-il pas que les signes nobilitaires soient précétés dans tous les actes officiels,— tableaux d'électeurs, actes de l'état-civil, et d'officiers ministériels,— du nom patronymique suivi du moit dit l'Connait-il un riche vaniteux, un seul, aussi riche et aussi vaniteux qu'il soit, qui consentirait à i payer 100,000 fr. par an le titre de prince, si sur les listes électorales ou dans un acte public quelconque on l'inscrivait sous le nom de Turtemole, dit prince de Landermau l',

Enfin, est-ce qu'un noble, chevalier, baron cointe, marquis, due ou prince, ou même à particule simple, n'est pas un citoyen comme un autre, n'eyant plus aucun droit aux privilèges autrefois attachés à sa noblesse et justement arboils en août 1789 et en juit 1790?

noblesse et justement atolis en août 1789 et en juiu 1790?

" Qu'on impose ceux qui rougissent du nom paternel et veuleut se donner le luxe enfantin d'un titra de neblesse. Très bien. Mais pourquoi subirait-on una aggrav tion de charges pour la seule raison qu'on est venu au monde avec une particule?

" L'impot proposé par M. Moreau serait, à nos yeux, aussi injuste, sussi abueif que l'étaient, avant 1789, les prividesse de la noblesce et du clergé. Et pourquoi? Parce qu'il supprimerait le droit imprescriptible que tout citoyen apporte en naissant, celui de porter la nom qu'il a légitimement recu de ses ascendants, que ce hom soit ou nom précède d'une particule ou d'un titre quelconque.

" Aurélien Scholl, pas un réactionnaire à coup sur, parle en ces termes de la proposition Moreau dans une de ses spirituelles chroniques:

" Et le projet Moreau?

" Antrolle prement. -- La noblesse est supprimée.

" Antrolle prement. -- La noblesse est supprimée.

" Duquesnel devrait payer 500 francs pour signer « du Quesnel ».

" Pour la répétition de la particule, c'est-à-dire

» Duquesnel devrait payer 500 francs pour signer « du Quesnel ».

» Pour la répétition de la particule, c'est-à-dire « du Quesnel des Tournées » double droit.

» Vicomte pour dix mille francs, conte pour vingt mille, tout cale est donné.

» Deux cas particuliers sont signalés: le chocolatier Marquis et le comédien Baron auront à payer les droits sans changer de nom!

» Au fond, la proposition de M. Moreau, si elle était prise au sérieux, ne changerait pas grand'chose à la situation. Il y a un catalogue des familles dites nobles et des gens autorisés à prendre des titres.

tres.

n On suit à quelle époque remontent celui-ci et

celui-là. On connaît la noblesse de Louis XIV et la noblesse de l'Empire, le nombre de dues, de comtes et de barons qu'on doit à la Restauration, à Louis-Philippeet à Napoléon III. La noblesse payante aurait son armorial particulier, et quand un valet de pied annoncerait, dans un salon, le marquis d'Aenières ou le baron de Bougival, l'effet serait le même que si on disait : Cet homme a 30,000 rances de loger, l'autre 20,000. — De façon que, en cherchant à avilir les fifres, on leur rendrait, au contraire, une valeur rielle. Il est vrai que les fournisseurs risqueruient moins d'être floues, puisque, d'après son ûtre, on pourrait évaluer approximativement la fortune du gentilhomme de nouvelle souche.

" Commo on dit aujourd'hui : « Tout d'Hozier était là », on dirist : « Tout Moreau assistait à cette fête ».

" Il y aura là, comme dans les vitrines du Pa-

fête ».

"Il y aura là, comme dans les vitrines du Palais-Royal, la bijouterie en vrai et la bijouterie en faux.

"Un petit journaliste m'est zignaió commo ayant terit à M. Moreau pour lui demanor si, dans la noblesso payante, il y aurait des permis pour la presses. D'autre part, MM. Fermand Samuel, directeur de la Ronaissance, et Léon Mars, throcteur de la sallo Gluny, so sont inquiétés de savoir s'il y aurait des citres à demi droits."

Du côté conservateur, citons le Soleil :

Gluny, se sont inquiêtés de savoir s'il y aurait des titres démi-droits.

Du côté conservateur, citons le-Soleil:

« Parmi les élucubrations 'qué, 'nos députés ont mises au jour dans ces derniers temps, il en est peu d'auzsi bizarrez que la proposition po loi sur les titres de nobletre enfantée per M. Emile Moreau. A la lecture de l'exposé des motifs de citle pròposition abracadabrante, on croirait être en prêcuce de l'œuvre d'un joyeux fumite et non d'un législateur térieux. M. Moreau fulmine contre les titres de nobletes en la vauité des races déchues. Il consiste pour ant ou' un titre ronfant, yin non aur remplit la bouche ces valets, flatte encore agréablement certins cervexux, en lecquels vibre un reste de l'orqueil ancestrel.» Mais il trouve des accents voirtiablement ly rique pour flétrir eet orqueil ancestrel. I a sur les grand couffin de la Révolution ! Dès lors que feis-tu du signe de ta putas aux de la certif ? Elizés par le grand couffin de la Révolution ? n'a pas efface les anciens versaux et les anciens seris, qu'il leur adonné purement et simplement les memes droits que ceux « en lesquels vibre l'orqueil oncestrel ». Lais dans les mouvements d'éloquence les injages hardies coft per less.

Lais dans les mouvements d'éloquence les injages hardies coft per less.

Lais dans les mouvements d'éloquence les injages hardies coft per less.

La vertu pour but et l'impôt pour la genéral product product presser la prand morciliste. L'ofine de l'orque differ de la vert qu'il de la vert qu'il

Mi-Caréme. *

M. de Cassagnae dans l'Autorité:

M. Moreau n'a trouvé moyen que d'être ridicule et grotesque en formulant sa proposition en termes absurdes.

Tout d'abord, il distingue — co qui prouves a crasse ignorance — entre les titres une sorte de biérarchie qui a'a jamais existé, s'imaginant que vicomte est moins que counte et plus que baron, comme sous-lieutenant est plus que sergent et moins que lieutenant.

Sous-lieutenant est plus que sergent et moins que bientenant.

» Et à conclut à imporer le vicomte plus que le baron, ne sachant pas, ce savetier-là, que le tirer ne signife rien esqu'il y a des barons plus nobles que certaina princes.

» Mais, ce qui me frappe dans le projet de ce collègue dont le rougis au point d'à vae intellectuel, c'est qu'il ne "abercoit pas de la nécessité qu'il y arrait, avant de détruire la noblesse monarchique, de détruire la noblesse monarchique, de détruire la noblesse nonarchique, de detruire la noblesse problème.

» Si legrépublicaire, en effet, ne se transmettent pas des titres nobliaires, ils savent, néammous, et plus que tout autre, tirer profit des services rendus par les autres, et rehausser, à leur avantage, ce hom qu'ils n'ont pas rendu glorieux.

» Un Garnier-Pages, 'mbeclle celui-là, fut membre de la Défense autionale parce qu'il avait un frère de talent; Argao, est ambassadar à Berne parce qu'il est le proche parent du grand Arago.

» On le voit donc, « la posterile d'Alfane et de Eayard, » même et surtout quand c'est une rosse », ne va boint « notre la malle eu tirer la rollare », sous la république, mais dévore topte l'aveine du pays, dans les ráteliers de l'Etat.»: A suivre.

UNE GRANDE RÉFORME

Dans le concert de récriminations qui s'est élevé au cours de la discussion du budget, et de tous les bancs de la Chambre, une note domine: c'est une protesta-tion unanime contre l'accroissement constant des dépenses publiques et les abus d'un fonctionnarisme excessif. Sur ce point, tout le monde parait d'accord, mais personne ne songe à parer directement à la cause de ce mal trop évident pour être contesté.

La source de l'augmentation permanente de nos budgets c'est l'excès de la centralisation, c'est le système absorbant et oppresseur que les jacobins un inventé comme un étau destiné à resserrer toutes

bloc entre les mains du pouvoir central.

Sous le second Empire, l'idée de decentralisation était devenue la plate-forme de combat des républicains et des libéraux; le programme de Nancy contenait l'expression complète de cette doctrine.

Dans les dernières : nnées de l'Empire Poposition était conquise à ce programme et il semblait que le régime impérial tom-bé, les républicains triomphants après lo 4 septembre n'auraient rien e plus pressé que de réformer les abus de la centralisa-tion. Bien au contraire: non seulement ils ont trouvé le lit de l'Empire excellent, mais ils se sont attachés à étendre encore la funeste doctrine de l'Etat maître et factotum. Plus nous allons, plus les régions de l'activité sociale sont pénétrées par la centralisation gouvernementale qui y détruit peu à peu l'initiative individuelle au profit de la puissance publique.

Mgr Freppel a fait le procés de l'Etat accapareur, fabricant de poudre, de car-tes à jouer, d'allumettes, eonstructeur de chemins de fer ; de l'Etat pédagogue, industriel et commerçant. Il a vu juste et frappé fort; mais je le répète c'est la que doivent frapper encore et toujours, les réformateurs sages, vraiment soucieux de l'intérêt du pays.

D'un jour à l'autre, et sans disconti-nuer, l'Etat augmente ses attributions et recrute un personnel nombreux pour remplir les cadres qu'il crée. Si on veut réduire le fonctionnarisme et pratiquer de larges économies de ce chef, il faut avoir le courage de résister à la manie centrali satrice de l'Etat On sait que l'Etat est le plus détestable

commerçant et le plus couteux construc-teur qui existe. Neuf fois sur dix il entreprend prend à perte, et s'il se mêle d'une exploitation, il y est régulièrement exploité.

Le jour où sous la pression de l'orinion on se sera décidé à entrer dans la voie d'une sage décentralisation; le jour où tous les chemins de fer, tous les capaux, tous les chantiers de construction maritime seront revenus aux mains de l'industrie privée; lorsque les fabrications qui sont le monopole de l'Etat seront réalisées sous certains contrôles par les particuliers, on verra disparaitre du même coup beaucoup de dépenses qui grèvent lourdement le budget de l'Etat. Voilà quelles seraient les conséquences

d'une première tentative de décentralisa-tion; ces résultats acquis, il serait alors facile d'aborder la grande réforme de principe que demandent depuis si longtemps tant d'excellents esprifs.
Un membre de l'Extrême-Gauche, M.

Hovelacque, a pris l'initiative d'un pro-

jet de loi tendant à remanier les divisions administratives de façon à ce que les groupements régionaux puissent vivre de leur vie propre.

Supprimer les départements et par conséquent préfets et sous-préfets, établir des circonscriptions comprenant plusieurs départements et placer à la tête de ces circonscriptions un agent du pouvoir cen-tral, qui veillerait à l'exécution des lois et controlerait l'administration des Con-seils généraux et des Conseils cantonaux: telles sont les grandes lignes de ce projet de loi qui mérite une étude détaillée et approfondie.

Ce qu'il convient de faire ressortir des aujeurd'hui, c'est que l'idée maîtresse qui a inspiré la motion de M. Hovelacque appartient en propre à l'illustre Frédéric E Play. L'auteur de la Réforme sociale a fait école : le duc de Broglie dans ses Lues sur le gouvernement de la France, Prévost-Paradol dans la France nouvelle, M. Leroy-Beaulieu, dans son livre sur l'Administration locale, et tous les économistes conservateurs et chrétiens, partagent les mêmes doctrines : la déentralisation etait inscrite dans tous les vœux des Assemblées provinciales de

Il serait intéressant de rechercher combien de conquêtes ces idées ont faites dans les rangs de la Gauche.

Aussi bien l'heure paraît-elle venue de per de la théorie à la pretique. Les éco-nomistes et financiers semblent impuis-sants en face des difficultés de notre situation, place aux réformateurs !

LE TARIF GÉNÉRAL DES DOUANES (SUITE)

Le régime des traités de commerce devant être abandonné, il y a lieu, ajoute l'auteur du projet dont nous continuons la publication, de rechercher le mode de tarification :

dont nous continuons la publication, de rechercher le mode de tarification:

« On a dés lors proposé de renencer au régime des traités, de ne plus aliener notre liberté et de rester constaminent mattres de modifier nos tarifs suivant les circonstances. Un tarif genéral autonome serait celuilé de manière à assurer au travail national le minimum de protection recon su indispensable. Ce tarif qui, d'ailleurs, pourrait toujours être modifis par le Parlement, constituerait le droit commun et serait appliqué ipse facto à toutes les nations auxquelles nous n'aurions pas de motifs particuliers d'appliquer des droits plus élevés.

« Ces motifs pourrait être de deux sortes et provenir soit de ce qui, nue nation ne nous accordirait pas les avantages qu'elle coucède à d'autres, soit de ce que, tout en ne hous appliquant pas de traitement différentiel, elle frapperat nos produits de taxes manifestement exagérees et hors de toute proportion avec celles que notre tarif applique à ses propres preduits. Dans l'un ou l'autre de ces deux cas, tout ou partie des droits du tarif général pourraient être relevés jusqu'à concurrence d'un maximum dèterminé.

ou partie des droits du tarif général pourraient être relevée jusqu'à concurrence d'un maximum déterminé.

* Le gossernement, messieurs, n'a pas cru devoir vous recommander cette ligne de conduite qui, écartant a priori tout élèment conventionnel du régime commercial extérieur de la France, aurait à ses yeux le grave inconvénient d'exposer notre pays à sa trouver placé dans un état complet d'isolement économique, et de provoquer des représsilles dancereuses, comme contre-partie des surtaxes que nous serions amenés à aphiquer les premiers.

* Tout en reconnaissant que les changements survenns dans les conditions économiques générales et les nouveaux courants d'opinior qui en ont été la conséquence nécestient des moditications à l'état de choses actuel, nous n'avons pes cru sage, surtout en matières politique, économique, de passer brusquement d'un pôle à l'autre.

* D'accord avec le conseil supérieur du commerce et de l'industrie, et, nous en avons la ferme confiance avec l'opinion moyenne du pays, telle qu'elle s'est dégagée de l'enquête, nous pensons qu'il est possible de donner satisfaction aux plaintes qu'il es sont élevées, plus encore contre le fonctionnement du régime actuel que contre son principe, sans renoncer aux avantages essentiels qu'il assure.

* La combinaison qui nous parait répondre à ces conditions est basée sur la coexistence de deux tarrifs : un tarif général actuel, et, comme lui, pouvant être constamment modifié, et un tarif minimum qui représenta la limite inférieure des concessions que peut faire chaque industrie, non pour être à l'abri de la concurrence étrangére, mais pour lutter sans Jésavantage avec elle.

* Le tarif général resterait notre tarif de droit

Caisse d'Epargne Postaie

La Caisce d'épargne postale est placée par la lo

rr la garantie de l'Efat. Elle donne à toute personne la faculté de placer, ans des conditions de sécurité absolue, le produit

es economies.

e minimum de chaque versement est fixé à un

(1 fr.) Le com de dé chaque personne ne pout
asser deux mille f. ancs (2,000 fr.) versés en une

plusicurs fois. Livret national delivas gratuitement. — Après

BOURSE DE PARIS

du lundi 10 novembre

(par voie télégraphique et par fil spécial)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'euv.	Cours de 2 i.	Cours de clôt.
105 10 93 70 18 425 485. 75 21/32 90 7/8 58 13/16 93 1/5 99 3/16 98 t/8	Fonds d'État 3 4 /4	94 50 105 20 93 60 18 40 485 75 3/16 90 ./. 94 15/16 99 ./. 98 ./.	94 1/8	105 55 93 7875 18 425 495 6675 76 7/16 81 1/16 68 15/26 34 1/8 99 11/16 98 5/16
685 888 76 1285 438 50 806 25	Seciétés de Crédit Banque de France Banque d'Escompte Banque de Faris Crédit Foncier Crédit Hobilier. Crédit Lyonnais Banque Ottomane Chemins de fer	4870 589 889 125 435 613	1370 578 75 876 1286 432 50 843 76 621	4368 75 £81 25 876 26 1250 435 807 50 622 £0
542 50 828 25 863 76	Nord	1860 1482 to 646 25 330 356 25 512 50	1857 50 1485 546 26 330 856 25 311 25	550 325 351 25
\$5 37 50	Valours diverses Gas Parisies Métauz	1460 . £5 36 25 2365	1460 £5 87 50 2385	53 75
149 875	Mines Rie-Tinte Tharsisde Beers	577 E0 149	578 75 149	532 50 147 875

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

au 10 novembre 1890				
ours précédent	VALEURS	Cours du jour		
94 45 /. 95 40 ./. 106/.	3 0/0	94 45 . 96 26 . 104 86 .		

BOURSE DE LILLE du lundi 10 novembre

PAR FIL TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAL

		1
VALEURS	COMPT.	Cour.
Lille 1860, remboursable à 100 fr		1 108
Lille 1863, remboursable a 100 fr		
Lilla 1865, remboursable a 500 fr		514 7
Lille 1877, remboursable a 500 fr		
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	,	415 .
Lille 1887		396
Armentières 1886		
Armentières ' .79		1012 .
Ponpaix-Tourc., remo. a to fr. es 55 ans		
Amiens, remboursable à 60 fi		
Amiens, remboursable a 00 ft		113 5
Département du No d		104
Caisse de Lille (Verley, Decro x et Cie)		
a act. nouv.		1102 8
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Co (act. anc.)		75
» (act. wouv.), 250 fr. p.		275
Caisse Platel et Cie	*** **	353
Cie des Industries Textiles (Allart et Cie)	*** *	605
Credit du Nord, action 500 fr., 125 payés		410
Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1 000 fr.		1125 .
Gaz Wazemmes, ex-c. nº 37. act. 500 fr. p.		600
Le Nord, assur., act. 1.000 fr., 250 payes		
Union Génér. du Nord, act. 500 fr., 125 p.	**** **	
Union Linière du Nord, act. 500 fr., tout p.	*** **	220 3
Banque reg. du Nord, & Roubaix, act. 500 ir.	*** **	500
Comptoir d'Escompte du No-d, a Roubaix.	*** **	
Soc. St-Sauv Arras (anc. us. Grassiu) 500 fr.		150 . 35 .
Tramways du Départem. du Nord (ex-c., 7)		
Caisse comm. de Bethune, A. Turbiezet Cie		
Delgutte et C'e		
Biache-Saint-Vaast		
Denain et Anzin		
Obligations Nord	****	
Fives-Lille, remboursables à 450 fr	*** **	
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300)		
Gaz Wazemmes (1 & 2.000) remb. a 300 fr.		
Chemins de fer économiques du Nord	*** **	
Chemias de les conomidaes de Meid	*** **	1 070
CHARBONNAGE		
ACTIONS Con	urs con	plets
Aniche (Nord) le 12e		10£00 .
Annin 100a de denier		1 E638 7
Béthune 1881		E69 1

VALEURS	COMPT.	Cour.	
Lille 1860, remboursable à 100 fr		108	
Lille 1863, remboursable a 100 fr			
Lille 1865, remboursable a 600 fr		514 7	
Lille 1877, remboursable a 500 fr	*** **	610	
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés			
Lille 1887	*** **	396	
Armentières 1886	*** **		
Armentières ' .79 Conpaix-Teure., repro. à 10 fr. es 35 ans		15 54	
Tonnacing 1970		45.5	
Tourceing 1878		113 5	
Département du No d		104	
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Cie)		570	
a lect. nonv.		11.2 5	
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Co (act. anc.)			
» (act, wouv.), 250 fr. p.			
Caisse Platel et Cie		353	
Cia des Industries Textiles (Allart et Cie)		605	
Credit du Nord, action 500 fr., 125 payés		410 .	
Compt. comm. Devilder e. Cie, act. 1 600 fr.		1125	
Goz Wazammes, ex-c. nº 37. act. 500 fr. p.		500	
Le Nord, assur., act. 1.000 fr., 250 payes		2350	
Thion Gener, du Nord, act, 500 fr., 125 p.	**** **	435	
Union Linière du Nord, act. 500 fr., tout p.		220 5	
Banque reg. du Nord, & Roubaix, act. 500 ir.	*** **	500	
Comptoir d'Escompte du Nord, a Roubaix.		540 .	
Soc. St-SauvArras (anc. us. Grassiu) 500 fr.		150	
Tramways du Départem. du Nord (ex-c., 7)			
Caisse comm. de Béthune, A. Turbiez et Cie		512 . 525 .	
Delgutte et C'e		2005 .	
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1.000 fr. t.p.			
Biache-Saint-Vaast		3600	
Denain et Anzin	**** **		
Obligations Nord	*** **		
Union Linière du Nord Joblig. hypot. 300)			
Gaz Wazemmes (1 & 2.000) remb. a 300 fr.			
Chemins de fer économiques du Nerd	*** **		
CHARBONNAGE	e	1 070 7	
		7	
ACTIONS Con			
Aniche (Nord) le 12e		Fugo M	
Angin 100s de dehier		E000 7	

CHA	RRAUM				
	ACTIONS	Cours	com	plets	
Aniche (Nord) le 12e Anzin 100e de denier	******			19500	
Anzin 100e de denier		. 5600		£638	
Bathana 1881		. EG8		EE9	
Béthune 1877				440	
Béthune 1877 Bruay (Pas-de-Calais).	**********	. 15050		1610	
Bully-Grenay le 6e		. 300G 847	5	1 86.00	
Carvin		.:2106 211	V	2100	
Courrières		., 40820		47475	
Campagnas				406	
Crespin				405	
Douchy	**********			4925	
Dounisienne (act. libér	ée) 600 ir.)		****	225 12950	
Dourges		. 110/0			
Escarpelle (Nord)	**** ******		*****		
Epinac					
Ferfay (Seciété anenym	10}			29375	
Lens	****				
Liévin	** ********	250 900		800	
Ostricourt	*********	. 100 000.			
Marles 30 8/0 part d'ing					
Drocourt.	genieur				
Sincey-le-Rouvray				2	50
Thivencelles, Freames-	it At			243	75
Viceigne et Noux	#147			22900	
I sea-But as Vimer					••

DERNIERE HEURE (De nos correspondants particuliers et par FILSPECIAL)

La guérison de la phtisie

La guerison de la patisie

Pairis, 10 novembre. La guérison de la patisie
est à l'erdre du jour:

Tandis que le docteur Koch, dent tout le monde
s'occupe, poursuit à Berlin le cours de ses recherches pour arriver à détruire dans l'organisme humain le miorobe de la terrible maladie, un médecin français, infiniment moins illustre et plus modeste, le docteur Mathien, d'Estissac (Aule) travaille dans le même but.
Oui plus est il semble avoir réussi. Un de nou-Qui plus est, il semble avoir réussi. Un de nos

confrères a reçu d'Estissac la dépêche suivante :

« Tout à fait surprenante, la découverte du docteur
Mathieu. Plusieurs guérisons dues à sa méthodo,
et qui paraissent tenir du prodige, ont été consid-tées,

térs,

» J'ai déjà visité plusieurs des malades qui sont
venus se faire soigner dans ce pays, tous sont una-nimes dans leur bonne impression. Demain, j'en
verrai d'autres et vous adresserai le résultat de ma

La santé d'Alphonse XIII Londres, 40 novembre. — On télégraphie de Berlin an Daily Chronicle.

« Les cercles catholiques d'ici ont reçu des nouvel-les de Madrid portant que le jeune roi est désespé-rément faible et qu'il ne faut plus compter sur de longs jours, malgré tous les démentis officiels.» Procès à sensation. - Mères dénaturées.

Deux cents enfants morts d'inanition. -Une horrible industrie. Une horrible industrie. — Devant le tribunal ont commencé aujourd'hui les débats d'un grand procès à sensation, dans lequel sont impliqués cinq femmes et deux hommes qui sont accusés d'avoir fait disparaître, en deux ans, plus de deux cents enfants nouveau-nés qui leur avaient été remis par des mères dénaturées, lesquelles veulaient se débarrasser de leurs enfants.

Les cinq mégères qui se trouvent en ce moment sous les verrous laissaient, paraît-il, mourir d'inantion les petits êtres confiés à leurs soins et faisaient ensuite enterrer les cadavres sous de faux noms.

C'est le hasard qui a amené la découverte de Entre savants Berlin, 10 novembre. — Hier soir, à la séance de la Société de géographie, M. Hellmann, rendant compte du Congrès des Américanistes de Paris, a

dit que les Allemands avaient été reçus avec une amabilité particulière qui permettait de conclure à un désir de réconciliation chez les savants des deux pays.

Bien qu'on fait pas l'habitude d'applaudir à la Société de géographie, il y a eu une acclamation de plusieurs minutes après cette phrase.

M. Laguerre et M. Déroulède

M. Laguerre et M. Derouseuc

Maubeuge, lo novembre. — A la suite de l'incident Béroulède (que nous avous rapporté), des amis ont télégraphié à M. Laguerre, à Trélon, près de Maubeuge.

M. Laguerre, qui était, invité à une partie de chasse, n'a reçu cette dépêche que ce soir et ne pourra être de retour que demain à Paris.

CHAMBRE DES DEPUTES

Séance de lundi 10 novembre Présidence de M. Floquet, président.

La saance est ouverte â deux heures.

M. Lalou vieut protester contre le compte-rendu de l'Officiel qui la fait voter pour l'amendement de M. Lecoute, portant suppression de l'ambassade du Vatican; à ce moment, il était dans le Nord, et il tient à déclarer que, s'il avait été présent, il aurait voté contre."

M. Jacquemin dépose le rapport sur l'élection de M. Mary Raynaud à Saint-Flour. LE BUDGET L'ordre du jour appelle la suite de la discussio du budgef

BUDGET DES CULTES M. le Président. -- Je suis saisi de deux propo-sitions: l'une de M. Maurice Faure, demandant de ne pas passer à la discussion des articles du budget; l'au-de M. Ferroul, demandant la suppression de ce bud-

de M. Ferroul, demandant la suppression de ce bud-get (bruit).

M. Maurice Faure, — L'existence du budget de culter est incompatible avec les idées modernes; il n'y a pas de liberté de conscience, sans la séparation de l'Eglise et de l'État. C'est la théorie qui a été sou-tenue par André Chénier et par Lamartine. Je place mon amendement sous le patronage de ces deux grands penseurs. (Applaudissements à l'ex-megauche.)

cos deux grands penseurs. (Applaudissements à l'exme-gauche.)

Le passage à la discussion des articles, mis aux
voix, est voit par 38 voix contre 154.

Une proposition de loi de M. de Belleval tendant à
supprimer le budget des cultes, à partir du 1er jullei 1801, et à en effectuer le produit à une caisse des
Lavalides du travail, est repoussée par 369 voix contravailles de represente des bureaux des cultes),
255, 000 fr.

M. Maurice Faure. — Je demande une réduction
de 15, 000 francs sur ce chapitre, pour retour aux
chiffres du dernier budget, rien ne justifie cette augmentation, puisqu'aucun service nouveau n'a été
créé et que des services ont été supprimés.

La Chambre est trop attachée au principe des éco-nomies pour voter cette augmentation de dépenses. L'amendement, combattu par la commission et le gouvernement, est repousée par 31 J voix contre 181. Les chapitres 1 à 4 sont adoptés. Chapitre 5 (traitement des archevèques et é. èques:

93,000 francs.)

M. Cavaignac. — Jo demande que lo chapitro 5
soit ramené à 025,000 francs par le retour au nombre
d'archevêques et d'évêques, déterminé par le Concordat. dat.
Au lieu de servir le gouvernement, le clergé le combat; il n'a donc droit à aucane saveur; et il faut g'en tenir strictement à l'exécution de la loi.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

Livest rational delives crattitenent.
Livest rational delives remis grafuitement a l'intèresse un livret en tona au moyen duquet tout déposant peut con jauer ses versements et retirer son argent dans les 6000 dureux de poste ouverts con argent dans les fours dimanches et jours les jours, y compris les dimanches et jours de les jours, y compris les dimanches et jours de les jours, y compris les dimanches et jours de les jours de le Le ministre de l'agriculture à Bailleul. — Bailleul, 10 novembre. — Le ministre de l'agri-Bailleul, 40 novembre. — Le ministre de l'agri-culture est venu aujourd'hui à Bailleul. Il s'est rendu chez M. Anatele Cordennier où un diver a eu lieu. Il a ensuite visité les magnifiques rerres de l'établissement de M. Cordonnier, ainsi que l'asile d'aliénées.

LES MARCHÉS A TERME BULLETIN DU JOUR

ROUBAIX-TOURCOING. — Les cours ont encore progressé sur quelques mois : le de 6,90 a été pratiqué pour du novembre. La tendance du marché est calme. On a enregistré: 195,000 kil. comme suit:

Caisse de liquidation de Reubaix-Tourcoing: Buenos-Ayres type 1:
Sur novembre 20.000 k. à 6,85, 30,000 à

Sur novembre 20.000 k. a 0,85, 50,000 k 6,87 1₁2, 10.000 à 6,90; sur décembre, 15,000 kil. à 6,17 1₁2, 90,000 à 6,20; sur janvier 10,000 kil. à 5.80. sur février, 5,000 à 5,67 1₁2, 5,000 à 5,70; sur mars, 5,000 à 5,60 : ensemble 190,000 kil. Australie A B sur décembre, 5,000 à 6,17 1₁2 ANIMES

ANVERS. — Pas de changement dans les cours qui ont une tendance calme. On a traité: 30,000 kil. sur décembre, 75,000 sur janvier, 20,000 sur avril, 25,000 r mai. 15.000 sur juin, 5,000 sur juillet, 10,000 sur

oût, 15,000 sur octobre. Total de la journée : 195,000 k.

LEIPZIG. — Les cours ont subi peu de fluctuations. La tendance est calme. On a vendu 50,000 kil.

deposant peut con Jauer ses veisemeus et retter son argent dans les 6 000 bureaux de poste ouverts tous les jours, y compris les dimanches et jours feriés, hu service de la Crisse de pargne poste.

Intérêt.— Les sommes déposées produigent un intérêt annuel de trois francs pour cent 3 fr. p. 100) Cet intérêt part du le ou du 16 de chaque mois qui suit le jour du versement. Au 31 décembre de chaque mois qui suit le jour du versement. Au 31 décembre de chaque mois qui suit le jour du versement. Au 31 décembre de chaque année, l'intérêt acquis s'ajoute au capital et devient lui-même productif d'intérêt.

Achar gratur de rentes du davantage, peut faire opèrer et achat sans frais, par la Caisse d'epargne postale.

Transferrs al Cous se receveurs des postes se chargent de remplir les formalités voulues pour faire transferer à la Caisse d'epargne postale, sans frais pour les intéresses, les fonds déposés dans les Caisses d'épargne privées.

Femmes mariés.— Les femmes mariées peuvent se faire délivrer des livrets sans l'assistance de leurs maris.

Mineurs.— Les mineurs peuvent également se faire ouvrir des livrets sans l'intervention de leur représentant légal.

Versements.— Tout versement ultérieur peut être effectué par le titulaire d'un livret de la Caisse nationale d'épargne on par un tiers quel-conque porteur de ce livret. La partie verante doit s'assurer avant de quitter le bureau, que la valeur des timbres ont été frappis du timbre à cate et revêtas de la signature de l'agent des ostes Remouraements.— Les titulaires de livrets qui veulent se faire rembourser tout ou partie de leur compte adressent directement leur demande au midistre des postes et des telégrapse, à l'aris, i ar le retour du courrier, ils recovent l'autorisation de toucher leurs fonds au bureau de poste qu'ils cut désignée suivant leur convenance.

Nota.— Les demand-me l'ivret, derembourse-

or toucher leurs ions an bureau de poste qu'ils ent désigné suivant leur convenance Nota: — Les demand « de l'vret, derembourse-ment, de transfert et d'rebet de renteres font au moyen de formules innumense qui sont mises à la disposition du public dans tous les bureaux.